



**PROCÈS-VERBAL**

**DÉLIBÉRATION RELATIVE AU PRIX 2023**

**17 JANVIER 2024**

Membres du jury :

- Monsieur Didier MIGAUD, président de la Haute Autorité et président du jury ;
- Monsieur Jacques ARRIGHI DE CASANOVA, ancien membre du collège de la Haute Autorité, président de section honoraire du Conseil d'État ;
- Monsieur François FELTZ, premier avocat général honoraire à la Cour de cassation, président du collège de déontologie du ministère de la justice ;
- Madame Anne LEVADE, membre du collège de la Haute Autorité, professeur de droit public à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Madame Anne PELCRAN, rédactrice en chef de La Semaine Juridique - Administrations et collectivités territoriales ;
- Madame Martine PROVOST-LOPIN, membre du collège de la Haute Autorité conseillère honoraire à la Cour de cassation ;
- Madame Agnès ROBLOT-TROIZIER, directrice de l'École de droit de la Sorbonne, professeure agrégée de droit public, ancienne déontologue de l'Assemblée nationale (2017-2020).

Services de la Haute Autorité :

- Monsieur Michel SMANIOTTO, secrétaire général adjoint ;
- Madame Marie-Charlotte LITOU, responsable des études et des partenariats ;
- Monsieur Alexandre LESAGE, chargé de mission juridique et études.

Après avoir ouvert la réunion, le Président rappelle les objectifs du Prix, les principales dispositions du règlement relatives aux conditions de candidature, aux dotations et aux règles de dépôt.

Après la présentation des treize travaux présélectionnés, les membres du jury débattent des mérites des différents travaux des candidats qu'ils avaient à évaluer.

Résultats des votes des membres du jury :

- Prix « Recherche » attribué à Monsieur Antoine OUMEDJKANE pour sa thèse de droit public Compliance & droit administratif, soutenue le 5 décembre 2022 à l'Université de Montpellier.

- Prix « Les 10 ans de la Haute Autorité » à Monsieur Jean-François KERLÉO et Monsieur Benjamin MONNERY pour leur article « Probité et transparence au Parlement : bilan et leçons d'une décennie de changements autour de la HATVP », publié dans la Revue française d'administration publique n°184 en 2022.

Le Président

A handwritten signature in blue ink, reading "Didier Migaud", written over a horizontal blue line.

Didier MIGAUD